

2, rue des Moulins
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 53 03
f +41 32 420 53 01
secr.dee@jura.ch

Courtedoux/Bressaucourt, le 20 mai 2009

A16 Transjurane – Section 2 (Boncourt – Bure Porrentruy Ouest)

Percement du tunnel du Bois de Montaignre

Allocution de M. Laurent Schaffter, Ministre, chef du DEE

Seule la version parlée fait foi

Mesdames et Messieurs les représentants du Parlement,
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités communales,
Mesdames et messieurs les représentants des administrations fédérales, cantonales et communales,
Mesdames et Messieurs les représentants et les collaborateurs des mandataires et des entreprises,
Mesdames et Messieurs les représentants des médias,
Chers invités,

L'événement auquel nous venons d'assister est à marquer d'une pierre blanche sur le long chemin de la construction de la Transjurane dans le canton du Jura. Ce percement revêt un caractère hautement symbolique : il s'agit ni plus ni moins du dernier percement d'un tunnel de l'A16 en Ajoie.

Même si le deuxième tube du tunnel du Bois de Montaignre ne sera percé que dans quelques jours, à la mi-juin, (il reste en effet une quinzaine de mètres à excaver), nous pouvons considérer aujourd'hui que la géologie de Montaignre est sous contrôle.

On commence donc à voir le bout du tunnel ! Et c'est peu dire dans le cas présent. Les deux tubes du tunnel du Bois de Montaignre ont en effet donné passablement de fil à retordre à l'entreprise et aux mandataires ! Il a en effet fallu adapter le soutènement des rochers pour franchir la géologie compliquée de ce massif très fracturé, découpé par des failles et comprenant plusieurs karsts, dans des formations calcaires qui reposent sur des formations marneuses potentiellement gonflantes. L'excavation de ces deux tubes de 313 et 380 mètres fut délicate et a nécessité la mise en œuvre de cintres lourds dont la pose a engendré une progression moins rapide que prévue.

Les travaux d'excavation se poursuivront dans les parties inférieures du tunnel – actuellement seule la partie supérieure appelée calotte est excavée. En parallèle ont débuté en avril dernier les travaux de réalisation des tranchées couvertes sises sur la partie Est de l'ouvrage. La fin des travaux de génie civil du tunnel du Bois de Montaignre est programmée pour le deuxième semestre de 2012, en vue d'une ouverture au trafic en 2014.

La progression des autres chantiers en cours entre Boncourt et Porrentruy a également de quoi nous satisfaire puisque les programmes sont pour l'instant respectés.

Le premier tronçon de la section 2, celui qui relie la plateforme douanière à la jonction de Bure sur 4,6 km, sera ouvert au trafic dans deux ans, en 2011. Principal ouvrage encore en chantier de ce tronçon, le tunnel du Neu-Bois prend forme: l'aménagement des revêtements intérieurs et la réalisation des tranchées couvertes aux portails sont en cours. Quant aux viaducs des Grand'Combes et de Baidire, ils sont terminés. En parallèle à ces travaux autoroutiers, les travaux de la traversée de Bure devraient pouvoir débuter cet automne, sous réserve de l'approbation par le Parlement du crédit de 1,7 million de la participation cantonale à ces travaux.

Le second tronçon de la section 2, de Bure à Porrentruy, est plus long et comporte également des ouvrages conséquents tels que le tunnel de Bure, la demi-jonction de Chevenez ou encore les majestueux viaducs du Creugenat. Et bien entendu les tunnels du Bois de Montaigne. Actuellement, les feux sont également au vert en vue de l'ouverture de ce tronçon de 8,8 km en 2014. Après de nombreuses années de patience, de belles réjouissances nous attendent dans ce secteur.

Pour ce qui est du tronçon de 4,7 km entre Delémont et Choindéz, les conditions géologiques rencontrées lors de l'excavation de la galerie de reconnaissance du tunnel de Choindéz provoquent quelques incertitudes quant au maintien du délai d'ouverture prévu en 2014. Une fois encore, force est de constater qu'on ne peut pas aller plus vite que la musique lorsque c'est la géologie qui écrit les notes... Affaire à suivre...

Laissons-là pour l'instant les conjectures et revenons aux réjouissances du jour en félicitant l'entreprise chargée de la réalisation du tunnel du Bois de Montaigne pour le travail de qualité fourni sans accident malgré les conditions géologiques difficiles.

Je suis toujours en admiration devant les ouvriers et les mineurs qui réussissent à réaliser des prouesses techniques formidables dans des conditions souvent très difficiles et potentiellement dangereuses, surtout lorsqu'il y a manipulation d'explosifs. Je tiens donc à dire "Bravo et Merci" à vous tous, chers ouvriers, chers mineurs, qui jour après jour avez œuvré avec courage et sans relâche dans la boue et l'humidité, mais aussi dans la poussière et le bruit au cœur du massif de Montaigne pour parvenir au résultat d'aujourd'hui.

Merci également aux différents mandataires, aux autres entreprises et aux collaborateurs du Service des ponts et chaussées qui font également un excellent travail sans lequel l'entreprise ne pourrait pas effectuer le sien. Recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères félicitations.

Il convient encore de souligner le soin particulier qui est pris sur tous les chantiers de l'A16 en vue du respect des conditions environnementales et paysagères dans cette belle

région très sensible qu'est l'Ajoie. Aujourd'hui, on ne construit plus une autoroute de la même façon qu'il y a 20 ans, et tant mieux.

Je tiens enfin à remercier les habitants de Courtedoux, Bressaucourt et Porrentruy qui ont fait preuve de patience et de compréhension face aux nuisances engendrées durant 8 mois environ par les tirs de minage nécessaires à l'excavation de ces tunnels. Et j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer: les minages cesseront définitivement à la mi-juin de cette année, lorsque le percement du second tunnel aura été effectué.

La construction de l'A16 progresse jour après jour, avec des périodes et des situations difficiles ainsi que des moments forts et intenses comme aujourd'hui.

Dans tous les cas, je réitère mes félicitations et mes remerciements à vous tous, Mesdames, Messieurs, qui faites partie des acteurs principaux dans la réalisation de cet outil de communication essentiel au développement de notre région qu'est la Transjurane.

Merci de votre attention.

Laurent Schaffter

Ministre de l'Environnement et de l'Équipement